

PROGRAMME DE FORMATION CSE TRESORIER



Dates à définir



Réalisable en entreprise ou dans nos locaux



Participants :
Min : 3 pers
Max : 12 pers



Prérequis: Aucun



Durée : 7h

LES COMPETENCES VISEES :

- Être capable comprendre les mécanismes de base sur la comptabilité et la gestion du CSE.
- Connaître ses obligations et ses responsabilités en tant que gestionnaire du CSE

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION :

Apports théoriques
Cas pratiques
Retours d'expérience
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation

PUBLIC :

Membres du CSE-titulaires et suppléants, Trésorier CSE..

BESOINS SPÉCIFIQUES: Pour les personnes ayant besoin d'aménagements spécifiques (pédagogique et/ou matériel), nous vous invitons à nous contacter.

OBJECTIFS

- **Connaître** ses obligations et ses responsabilités en tant que gestionnaire du CSE
- **Acquérir** les techniques et outils de gestion du budget du CSE
- **Optimiser** son action en toute sécurité et rendre compte de sa gestion

PROGRAMME

Introduction

- Rôle, positionnement & missions clés
- Le mandat de trésorier : attribution, cadre juridique & gouvernance

Comprendre les règles encadrant la gestion du budget du CSE

- Comptabilité du CSE : référentiel, organisations & procédures
- Comptes bancaires, placement et flux
- Urssaf – règles 2025 pour les prestations ASC : exonération, assujettissement...
- Fiscalité (TVA, IS, CET, Taxe sur les salaires...)
- CSE employeur : Paie, Urssaf & obligation sociales
- Clôture annuelle, Information & contrôle

- Atelier pratique : utilisez les différents types d'informations financières
- Foire aux questions
- Echanges sur les bonnes pratiques



pascal.vidal@maat-prevention.fr
06 86 45 36 90